

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 25 septembre 2013**

L'an deux mille treize, le 25 septembre à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Bernard GALLARDO remplacé par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELLA, Christian DUFFAU, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Nicolas DARCANGE, Hélène DELPECH, Pierre ESQUERRÉ, Marie-José GOZE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jean-François ROUSSE représenté par Ghislaine DEYRIS, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

**ABSENTS EXCUSÉS:** Jean-Yves GEISSER, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Mario SPAGNOLI, Etienne BARRÈRE, Nicolas MÉLIET, Patricia ESPÉRON, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Joël DUBOUCH, Fabrice LACOMBE,

**ABSENTS :** Guy AUBERT, François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Philippe DUFOUR, Jean-Marie GILLOT, Michel LAFFARGUE, Wilfried LUSSAGNET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacqueline ROBUTTI, Carine SAMPIÉTRO.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

**SECRÉTAIRE:** Nicolas DARCANGE.

**OBJET : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION D'UN ILOT URBAIN A VOCATION D'EQUIPEMENT COMMERCIAL, TERTIAIRE, ET D'UN ESPACE PUBLIC**

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 mars 2013, portant « Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la restructuration d'un îlot urbain à vocation d'équipement commercial, tertiaire et d'espace public », qui :

- Décidait du principe de faire appel à une assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- Approuvait le cahier des charges,
- Autorisait Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération et à attribuer le marché.

Monsieur le Président rappelle que le Marché était composé d'une :

- **Tranche ferme :** analyser la faisabilité architecturale, urbaine et environnementale du projet, définir le pré-programme et le programme (fonctionnel, technique et environnemental),
- **Tranche conditionnelle 1 :** assister le Maître d'Ouvrage pour la consultation pour le choix du Maître d'œuvre (écriture du concours et assistance pour son organisation),
- **Tranche conditionnelle 2 :** assurer le suivi du projet jusqu'à la passation des marchés de travaux avec les entreprises,

- **Tranche conditionnelle 3** : poursuivre l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage durant les travaux jusqu'à la réception des travaux,
- **Tranche conditionnelle 4** : poursuivre l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi du fonctionnement du ou des bâtiments et la réalisation d'un bilan.

Monsieur le Président expose que ce marché, après ouverture des plis et analyse des offres, a été attribué le 19 août 2013 à l'entreprise ADDENDA SARL pour un montant de 89 239.50 € H.T., réparti comme suit :

Tranche ferme :	16 765,00 € H.T.,
Tranche conditionnelle 1 :	10 673,00 € H.T.,
Tranche conditionnelle 2 :	28 450,00 € H.T.,
Tranche conditionnelle 3 :	25 586,50 € H.T.,
Tranche conditionnelle 4 :	7 765,00 € H.T..

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

-**PREND ACTE** de l'attribution de ce marché à l'entreprise ADDENDA SARL pour un montant total de 95 239,50 € H.T.,

-**PREND ACTE** du fait que les tranches conditionnelles seront affermies si besoin,

-**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 30 septembre 2013.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,  
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE